

Henri Eckert
Céreq - Deva
10, place de la Joliette - BP 21321
13 567 MARSEILLE Cedex 02
04 91 13 28 54
courriel : eckert@cereq.fr

**LA PLACE DES JEUNES,
entre mobilité et reproduction sociales**

version du 09.04.2001

Que nous apprend l'insertion professionnelle d'individus sortis récemment du système éducatif sur la mobilité sociale entre les générations ? Si l'importance décisive, pour accéder aux emplois et aux positions sociales qu'ils autorisent, du titre acquis au terme de la formation initiale incite à poser la question, une précaution s'impose avant toute tentative d'y répondre. La mobilité intergénérationnelle est, en effet, généralement évaluée par comparaison de la position sociale d'individus âgés de "40 à 59 ans"¹ avec celle de leurs pères : "Génération 92", précisément parce qu'elle ne couvre que les premières années de la vie active, ne permet donc guère cette estimation conventionnelle. Elle n'en invite pas moins à confronter, pour tout individu interrogé, quatre informations cruciales pour son devenir social. A deux caractéristiques originelles ou héritées, sexe et position sociale de la famille, s'ajoutent deux caractéristiques acquises, qui constituent autant de jalons le long de son itinéraire : le niveau de formation atteint à la sortie du système scolaire, bien entendu, et la position sociale occupée cinq ans plus tard, en mars 1997. "Génération 92" offre ainsi l'opportunité d'évaluer une mobilité intergénérationnelle que nous qualifierons d'*initiale*, qui répercute autant les capacités des individus et des familles à user du système de formation initiale comme vecteur potentiel de promotion sociale que l'efficacité de stratégies d'ascension sociale ou de maintien des positions acquises par la lignée fondées sur l'école. Elle conduit ainsi à focaliser l'analyse sur un moment décisif du processus d'intégration sociale des individus et, simultanément, sur l'un des principaux mécanismes de reproduction de la société dans son ensemble.

Cette mobilité intergénérationnelle initiale exige, en retour, d'être inscrite dans la perspective du processus global d'insertion professionnelle. Dans la mesure où toute analyse de la mobilité sociale compare les positions occupées dans la hiérarchie sociale par des individus en emploi, elle ignore de fait la situation de ceux que les tensions sur le marché du travail confinent dans des situations précaires quand elles ne les tiennent pas durablement loin de l'emploi. L. Chauvel fait ainsi remarquer, à propos de mobilité intergénérationnelle en général, "que les inégalités ne sont pas simplement en termes de position dans la hiérarchie socioprofessionnelle mais aussi, et de plus en plus, en termes d'accès à l'emploi, en termes de risque de chômage et donc de précarité." (in L. Dirn, 1998, 99) Or sexe, niveau de formation et origine sociale conjuguent leurs effets pour favoriser l'accès à l'emploi de certaines catégories et, inversement, éloigner d'autres de toute activité professionnelle officielle, alors que le niveau de formation atteint par l'individu est déjà largement influencé par son sexe et son origine sociale. Sans entrer d'emblée dans le détail de ces mécanismes de détermination ou de surdétermination, il convient donc de faire un détour avant d'aborder la mobilité intergénérationnelle initiale qui nous intéresse ici. Ce détour réclame de prendre en compte les écarts entre les situations par rapport à l'emploi d'individus distingués selon les trois autres caractéristiques évoquées jusque là : ces écarts sont tels qu'ils ne sauraient être négligés dans l'interprétation des phénomènes de mobilité ou de reproduction sociale. A une distance de cinq ans de la sortie de formation initiale, quand la cohorte dans son ensemble peut être considérée comme insérée dans la vie professionnelle (Eckert, 2001b), ils sont, en outre, suffisamment sédimentés pour être pleinement significatifs.

Nous aborderons ainsi la mobilité intergénérationnelle initiale des individus interrogés à l'occasion de "Génération 92" après avoir montré les disparités d'accès à l'emploi selon le sexe, l'origine sociale et le niveau de formation (1^{ère} partie). Leurs mobilités seront rapportées à ces mêmes variables mais nous concentrerons notre propos sur les effets d'âge et les chances alternatives d'accéder à une catégorie plutôt qu'à une autre (2^{ème} partie). Par là même, c'est le

¹ C'est ainsi que les tableaux présentés par Dominique Merllié et Jean Prévot dans leur ouvrage sur la mobilité sociale (1991), par exemple, confrontent les positions d'adultes âgés de 40 à 59 ans à celles de leurs pères.

rôle de l'école dans la mobilité intergénérationnelle initiale et plus largement dans la reproduction de la structure sociale qui sera évoqué (3^{ème} partie). En somme : que nous apprend la mobilité intergénérationnelle initiale sur l'insertion professionnelle d'individus sortis récemment du système éducatif ?

* * *

Les individus de "Génération 92" ont, en mars 1997, accédé à l'emploi dans des proportions très diverses, tant selon leur sexe que leur origine sociale² ou leur niveau de formation à la sortie du système scolaire³.

1. Des disparités d'accès à l'emploi...

Observons d'abord la part des individus qui, en mars 1997, sont en emploi ou à la recherche d'un emploi et que nous regroupons sous le terme d'actifs : cette part varie, sans surprise, selon chacun de nos trois critères considérés isolément. Les jeunes gens sont plus souvent actifs que les jeunes femmes (94% des premiers contre un peu moins de 89% des secondes) ; on compte le plus d'actifs parmi les enfants d'agriculteurs, le moins parmi les enfants d'ouvriers (près de 94% contre un peu plus de 90%) ; enfin, les sortants aux niveaux de formation les plus élevés sont aussi le plus fréquemment actifs, les sortants aux niveaux les plus bas le moins (96% des sortants aux niveau I/II contre 85% aux niveau Vbis/VI). C'est donc en fonction de ce dernier critère qu'apparaissent les variations les plus importantes et c'est dans sa combinaison avec le sexe de l'individu qu'il produit la plus grande dispersion (l'écart est de plus de 18 points entre les hommes sortis aux niveaux I/II et les femmes sorties aux niveaux Vbis/VI). Les jeunes gens sont plus actifs que les jeunes femmes quel que soit le niveau de formation atteint par l'individu ; mais les disparités liées à la formation sont telles que des jeunes gens sortis de formation aux niveaux IV et infra sont moins souvent actifs que les jeunes femmes sorties de formation aux niveaux les plus élevés (cf. graphique 1). Bien que l'origine sociale ne joue qu'un rôle moindre par rapport aux deux critères précédents, il nous paraît nécessaire de relever ce fait surprenant : les enfants de cadres sortis de formation aux niveaux IV et V sont aussi les moins actifs, nettement moins que les individus issus de tous les autres milieux sociaux (cf. graphique 2). Pour étonnante qu'elle paraisse, cette situation

² L'origine sociale des individus est mesurée à l'aune de la position sociale du père en 1992 ; l'information a été recueillie directement auprès des individus qui classaient eux-mêmes leur père dans l'une ou l'autre des grandes catégories socioprofessionnelles. Or il s'avère, dès lors que l'on compare la distribution des positions paternelles ainsi obtenue à la distribution d'adultes de sexe masculin âgés de 40 ans et plus selon les résultats du recensement de la population de 1990 ou de l'enquête sur l'emploi de 1997 que les effectifs de la catégorie "professions intermédiaires" sont sous-estimés et ceux de la catégorie "employés" surestimés dans la distribution des positions paternelles, ce dans des proportions strictement inverses (part divisée par deux dans le premier cas, multipliée par deux dans le second), alors que la correspondance est satisfaisante pour les autres catégories. Cette étrangeté nous a amené à considérer que la frontière entre "professions intermédiaires" et "employés" n'était pas très nettement perçue par les individus interrogés lors de "Génération 92" et qu'il valait mieux s'en tenir, malgré quelques inconvénients (voir plus bas le point 2.1. notamment), à une catégorie qui agrège "professions intermédiaires" et "employés" pour ce qui concerne les origines sociales des individus. Ces quelques inconvénients sont atténués dans la mesure où il reste possible de distinguer "professions intermédiaires" et "employés" lorsqu'il s'agit des emplois occupés par les individus interrogés eux-mêmes : dans ce cas la position sociale est bien plus fiable puisqu'elle résulte d'un codage effectué par le Céreq sur la base de l'intitulé d'emploi déclaré par l'individu et d'informations connexes sur l'emploi.

³ Nous utilisons ici la nomenclature des niveaux de formation qui distingue cinq niveaux : I/II pour les sortants à bac+3 et au-delà, III pour les sortants à bac+2 (Bts et Dut essentiellement, Deug), IV pour les sortants au niveau du bac (baccalauréat professionnel avant tout), V pour les sortants au niveau du certificat d'aptitude professionnelle (Cap) ou du Brevet d'études professionnelles (Bep) et Vbis/VI pour les sortants sans aucune qualification professionnelle et sans diplôme de l'enseignement général ou professionnel.

n'en a pas moins sa raison : les enfants de cadres sortis de formation à ces niveaux sont plus fréquemment retournés en formation au mois de mars 1997 (plus d'un enfant de cadre sur dix sortis de formation au niveau IV, un peu moins d'un sur dix sortis au niveau V suivent une nouvelle formation en mars 1997). Tout semble se passer comme s'ils avaient pris acte de l'insuffisance relative de leur formation initiale, de sa moindre rentabilité sur le marché du travail et avaient décidé de s'en retirer, au moins provisoirement, pour combler leur lacunes.

Considérons à présent la part des individus en emploi parmi les actifs : elle varie, comme la part des actifs parmi l'ensemble des sortants, selon chacun de nos trois critères. Les variations enregistrées sont toutefois plus amples tandis que le poids relatif de chacun des trois critères diffère de la situation précédente à celle-ci. Surtout, des sortants aux niveaux les plus élevés aux sortants aux niveaux les plus bas, la distance est de plus de trente points : les premiers sont massivement en emploi (c'est le cas de 95% d'entre eux) alors que les seconds rencontrent de grandes difficultés (moins des deux tiers d'entre eux sont en emploi). L'origine sociale joue, cette fois, un rôle plus important que le sexe : l'écart entre ceux qui sont le plus souvent en emploi et ceux qui y sont le moins atteint près de onze points entre enfants des catégories sociales extrêmes contre sept points entre jeunes gens et jeunes femmes. Cet écart entre les sexes va croissant au fur et à mesure que l'on passe des sortants aux niveaux les plus élevés aux sortants aux niveaux les plus bas : la différence entre sortants aux niveaux I/II est inférieure à un point alors qu'elle se creuse au point de dépasser la dizaine et distingue nettement les taux d'emplois des jeunes gens et des jeunes femmes aux niveaux V et Vbis/VI (cf. graphique 3). Mais parmi les moins bien dotés en formation initiale, l'écart selon l'origine sociale de ceux qui s'en tirent le mieux d'avec ceux qui s'en sortent le moins bien excède quinze points ; ce différentiel s'atténue lorsque le niveau de formation augmente (cf. graphique 4). Du point de vue des origines sociales, encore, le groupe qui réalise les meilleurs taux d'emploi est constitué par les enfants d'agriculteurs : cette situation se vérifie, à la seule exception des filles sorties aux niveaux Vbis/VI, lorsqu'on combine origine sociale et sexe. Fils et filles d'agriculteurs sont le plus souvent en emploi parmi les jeunes gens et les jeunes filles respectivement, même si les femmes sont globalement désavantagées par rapport aux hommes. Ce fait est d'autant plus remarquable que les enfants d'agriculteurs, nous l'avons signalé plus haut, sont aussi les plus actifs. Les enfants d'ouvriers sont, tous sexes et tous niveaux de formation confondus, les moins bien lotis : c'est le cas, en particulier, des jeunes femmes sorties de formation aux niveaux IV et V et des jeunes gens lorsqu'ils ne disposent d'aucune formation professionnelle.

En résumé : si le niveau de formation initiale exerce l'influence la plus grande, sexe et origine sociale n'en jouent pas moins un rôle décisif, le premier déterminant davantage la décision de rechercher un emploi et de travailler, la seconde plutôt les chances d'obtenir un emploi. Nous voudrions toutefois souligner la situation de ceux qui arrivent sur le marché du travail avec un niveau de formation particulièrement faible : ce sont eux qui sont le plus directement exposés à la précarisation croissante de nombreuses situations de travail. La faiblesse de leur taux d'emploi en mars 1997 et, plus lointainement, de leur taux d'activité traduit ainsi le fait qu'ils sont, plus que les autres, victimes des mécanismes d'appel et de rejet de la main d'œuvre, caractéristiques du segment secondaire du marché du travail. Cette situation est très directement lisible dès lors qu'on prend en compte les alternances entre périodes d'emploi et de non-emploi : les itinéraires des sortants aux niveaux Vbis/VI sont aussi les plus hachés. C'est ce que nous avons tenté de montrer en rapportant le nombre d'accès à des périodes continues d'emploi relevé pour un groupe constitué aux effectifs de ce groupe en emploi à un moment donné : le taux ainsi calculé atteint les valeurs les plus élevées chez les sortants aux niveaux Vbis/VI (Eckert, 2001b). Pour un individu sorti de formation à ces niveaux, en

emploi en mars 1997, on compte en moyenne 2,8 accès à l'emploi alors qu'on n'en dénombre à peine plus de 1,6 pour les sortants aux niveaux I/II en emploi à la même date : les uns n'ont connu, en moyenne, qu'une séquence continue d'emploi et demi là où les autres en ont connu près de trois, entrecoupées de périodes de non-emploi.

2. ...aux disparités des positions sociales.

Au delà des différences constatées dans l'accès à l'emploi, qu'en est-il à présent des différences d'accès aux positions sociales que les emplois confèrent à leurs titulaires⁴ ?

2.1. Positions sociales des pères et catégories d'accueil de leurs enfants

Quelle que soit leur origine sociale, les sortants de "Génération 92" en emploi en mars 1997 essaient dans toutes les catégories sociales et l'on retrouve donc, dans toutes les catégories sociales de destination, des individus issus de tous les milieux sociaux. Ce constat, s'il relève de la tendance à une plus grande mobilité intergénérationnelle (Vallet, 1999), n'en réclame pas moins d'être détaillé. Arrêtons-nous d'abord aux marges du tableau global (cf. tableau 1 - *Ensemble*). L'écart des distributions ne tient pas tant à une transformation, d'une génération à l'autre, de la structure des emplois puisque la très grande majorité des pères - près de 90% d'entre eux - est encore en emploi : elle tient aux différentes répartitions des hommes et des femmes dans les emplois d'une part, à un effet d'âge, d'autre part, les uns étant installés dans l'emploi depuis longtemps, les autres étant nouveaux venus. Il convient, à cet égard, de remarquer surtout la faible part de non salariés parmi les sortants de "Génération 92" : moins de 3% d'entre eux alors que près de 20% de leurs pères sont établis à leur compte. Cette proportion élevée tient notamment à un effectif encore important d'agriculteurs chez les pères tandis que le décalage entre les deux générations est certainement accentué par l'absence de certaines professions de santé dans l'échantillon des individus interrogés lors de "Génération". Cette réserve ne nous paraît pas, toutefois, de nature à altérer ce constat : c'est par l'emploi salarié que la quasi totalité des nouveaux venus sur le marché du travail entame la vie active, l'accès aux occupations non salariées n'intervenant que plus tardivement. Mais la lecture de la table de mobilité globale impose une seconde remarque : dans la seconde génération, le poids des catégories salariées intermédiaires s'est sensiblement accru. Plus de la moitié des jeunes gens et jeunes filles de "Génération 92" occupe un emploi classé "profession intermédiaire" ou "employé" contre seulement un tiers des pères : sans doute convient-il, à cet endroit, de distinguer le devenir des unes et des autres.

La table de mobilité qui confronte la situation des fils à celle de leurs pères (cf. tableau 1 - *fils*) fait certes apparaître un poids un peu plus élevé des catégories intermédiaires chez les premiers : 35% de fils occupent un emploi classé dans ces catégories contre 31% de leurs pères. Mais le déséquilibre le plus flagrant est ailleurs : si 31% des pères sont ouvriers, c'est le cas de 44% des fils. La catégorie ouvrière reste, malgré le recul global de l'emploi ouvrier depuis un quart de siècle, la première catégorie d'accueil des jeunes gens nouveaux venus sur le marché du travail. Sans doute s'agit-il, là encore, d'un effet d'âge : les résultats du recensement de la population de 1990 montrent en effet que la part des ouvriers, parmi les hommes actifs, décroît régulièrement à mesure que leur âge avance. Une part importante des jeunes gens embauchés comme ouvriers quitteront donc la catégorie⁵, pour migrer vers

⁴ On connaît précisément l'origine sociale de 484 308 individus interrogés lors de "Génération 92" et, parmi ceux qui sont en emploi en mars 1997, 369 022 ont un emploi dont on connaît exactement les caractéristiques.

⁵ Le devenir des jeunes ouvriers a fait l'objet d'une étude particulière : cf. H. Eckert, Sur le devenir ouvrier : entre mobilité et reproduction sociales, Marseille, Céreq, Notes de travail - Génération 92, n° 11, février 2001.

d'autres catégories de salariés - "professions intermédiaires", voire "cadres"⁶ - ou s'établir à leur compte, comme artisan notamment. Les jeunes femmes sont peu nombreuses à occuper des emplois d'ouvrières ; à lire les marges de leur tableau de mobilité (cf. tableau 1 - *filles*), c'est avant tout l'hypertrophie des catégories intermédiaires qui frappe. Plus de sept jeunes femmes sur dix occupent un emploi classé "profession intermédiaire" ou "employé" alors que moins de la moitié de leurs pères sont dans ces catégories. Si l'on prend en compte la répartition ordinairement constatée chez des hommes adultes âgés de 40 à 59 ans entre "professions intermédiaires" et "employés" - un peu plus de deux pour un -, on peut constater une inversion chez leurs filles : 52% d'entre elles sont employées pour 19% de professions intermédiaires. Là encore, l'absence de nombreuses professions de santé dans l'échantillon des personnes interrogées lors de "Génération 92" induit une légère sous-représentation des professions intermédiaires, pas suffisante toutefois pour invalider les résultats globaux. Il y a fort à parier que les emplois d'employées jouent, pour les jeunes femmes, le même rôle que les emplois d'ouvrier pour les jeunes gens : la catégorie des employées est, de loin, la première catégorie d'accueil des jeunes femmes qui entrent dans l'emploi.

2.2. Sur les chances relatives d'accéder à une catégorie sociale plutôt qu'à une autre

A considérer la diagonale de la table de mobilité globale (cf. tableau 1 - *Ensemble*), il apparaît une propension nette de certaines catégories sociales à se reproduire plutôt à partir d'elles-mêmes. Le phénomène est flagrant pour ce qui concerne les agriculteurs : 15% seulement des enfants d'agriculteurs deviennent agriculteurs à leur tour mais 85% des nouveaux agriculteurs sont eux-mêmes enfants d'agriculteurs. Si le regroupement des pères classés "professions intermédiaires" et "employés" ne nous permet guère d'apprécier directement le mécanisme de renouvellement de ces deux catégories⁷ - nous y reviendrons toutefois en fin de paragraphe -, il en va tout autrement pour les deux autres catégories de salariés. Qu'il s'agisse des "cadres" ou des "ouvriers", il apparaît que les enfants issus de l'une ou l'autre catégorie ont tendance à intégrer préférentiellement leur catégorie sociale d'origine et la majorité de ceux qui, sortis de formation initiale en 1992 et en emploi en mars 1997, occupent des emplois classés dans l'une ou l'autre catégorie sont issus de ces mêmes catégories sociales. Mais le sexe joue, dans ce mécanisme de reproduction, un rôle discriminant qui ne saurait être négligé, non qu'il invalide le processus global, mais parce qu'il l'infléchit sensiblement. Ce sont, pour l'essentiel, des jeunes gens qui restent agriculteurs et la reproduction des catégories "cadres" et "ouvriers" apparaît plus nettement lorsqu'on lit la table de mobilité des fils (cf. tableau 1 - *Fils*). Mais si la moitié des jeunes femmes de "Génération 92" ouvrières en mars 1997 sont filles d'ouvriers, parmi celles-ci une sur cinq seulement devient ouvrière (cf. tableau 1 - *Filles*). C'est qu'une majorité de jeunes filles d'origine ouvrière - 60% d'entre elles - occupe un emploi classé "employé". Sans doute l'explication tient-elle non seulement au caractère très masculin de la catégorie ouvrière et au recul de celle-ci dans la population active mais aussi à une certaine proximité (Merllié et Prévot, 1991, 55 et suiv.) des deux catégories. Aussi, les deux catégories intermédiaires du salariat apparaissent-elles comme les catégories d'accueil privilégiées des mobiles, qu'il s'agisse de mobilité ascendante ou descendante. La catégorie des "professions intermédiaires" est, par exemple, celle qui recueille le plus souvent les enfants de cadres qui n'ont pu accéder à un emploi de cadre et, en sens inverse, les fils d'ouvriers qui échappent à la condition ouvrière accèdent le plus souvent à l'une des deux catégories intermédiaires.

⁶ Nous employons ici le mot "cadres" dans un sens métonymique : pour désigner en fait l'ensemble de la catégorie statistique des "professions libérales, cadres et professions intellectuelles supérieures".

⁷ Cf. plus haut, note 2.

Si l'on veut bien considérer l'accès, pour les hommes, aux positions de cadre et d'ouvrier comme les deux destinées sociales antagoniques extrêmes⁸ dans la société salariale, il s'avère intéressant de comparer les chances relatives des jeunes gens issus de l'une ou l'autre de ces deux catégories d'y accéder⁹. Il apparaît alors qu'un fils de cadre a, par rapport à un enfant d'ouvrier, vingt fois plus de chance d'avoir intégré, cinq ans après la sortie de formation initiale, la catégorie "cadres" plutôt que d'être devenu ouvrier ; inversement, un enfant d'ouvrier a, par rapport à un enfant de cadre, vingt fois plus de chances d'être devenu ouvrier plutôt que d'avoir accédé à un emploi de cadre. Ces chiffres, si on les compare à des mesures antérieures, confortent certes la thèse d'une progressive fluidification de la structure sociale ; ils n'en témoignent pas moins de la puissance persistante des héritages sociaux. Si l'on choisit cette fois le point de vue des femmes, ce sont les positions de cadre ou d'employée qui marquent les destinées antagoniques extrêmes : une fille de cadre a, si on compare son devenir social à celui d'une fille d'ouvrier, environ dix fois plus de chances d'occuper un emploi classé dans la catégorie "cadres" plutôt qu'un emploi d'employée alors que, à l'inverse, une fille d'ouvrier a dix fois plus de chances d'occuper un emploi d'employée plutôt qu'un emploi de cadre. Ce résultat confirme celui des hommes ; mais c'est le différentiel des chances relatives qui nous intéresse ici. Du devenir des jeunes gens à celui des jeunes femmes, l'hérédité sociale s'avère moins déterminante : deux raisons peuvent être invoquées pour rendre compte de cet état de fait. Les jeunes femmes, à diplôme égal pourtant, continuent de rencontrer des difficultés plus grandes que leurs camarades masculins pour accéder à des emplois de même niveau : c'est le cas pour l'accès aux emplois de cadres, notamment, malgré la féminisation de la catégorie¹⁰. Mais aussi, les jeunes femmes, quelle que soit leur origine sociale, sortent de formation initiale à des niveaux sensiblement plus élevés que les jeunes gens (cf. Terrail, 1995) et se retrouvent donc plus souvent en position de postuler sur des emplois plus prestigieux. Des offres de travail qualitativement inégales, d'une part, sur un marché du travail toujours défavorable aux jeunes femmes, d'autre part, combinent leurs effets antagoniques pour réduire l'influence du milieu d'origine sur le devenir social des individus.

3. Du poids déterminant de la formation initiale...

Les inégalités d'accès aux formations expliquent sans doute une bonne part des inégalités d'accès aux positions sociales qui ressortent de notre brève description de la mobilité intergénérationnelle initiale. Nous venons de signaler le rôle joué par le sexe de l'individu ; les différences qu'il induit n'en réclament pas moins d'inclure l'influence du niveau de formation pour rendre compte du phénomène dans sa globalité. Pour mieux cerner cette influence du niveau de formation, il nous a paru éclairant de commencer par construire, sur le modèle des tables de mobilité, une table qui croise l'origine sociale des individus avec leur niveau de formation à la sortie du système éducatif (cf. tableau 2). Ce détour met notamment en évidence les usages différents du système de formation initiale par l'un et l'autre sexe : la comparaison des marges horizontales des tables des jeunes gens et des jeunes filles (cf. tableau 2 - *fils* et *filles*) montre que ces dernières sont plus de 60% à sortir de formation initiale avec un niveau égal ou supérieur au baccalauréat contre 53% des jeunes gens seulement. Cet avantage relatif des jeunes femmes se retrouve dans tous les milieux sociaux et

⁸ Nous entendons par là que cadre constitue la destinée la moins fréquente mais apparemment la plus enviable alors que devenir ouvrier est la plus fréquente mais, sans doute, la moins enviable.

⁹ Il s'agit, en l'occurrence, de calculer ce qu'il convenait de désigner généralement par l'expression anglaise "odds ratio", que l'on peut traduire par l'expression "chances relatives". D. Merllié indique le mode de calcul de cet indicateur de la fluidité sociale dans son ouvrage "Les enquêtes de mobilité sociale", (1994), pages 107 et suivantes.

¹⁰ Cf. ici même, le chapitre consacré par D. Epiphane à la féminisation de la catégorie des cadres.

ne varie que faiblement de l'un à l'autre. Tout juste est-il un peu plus marqué chez les enfants de cadres et, s'il favorise de même les jeunes femmes d'origine ouvrière, il n'en permet pas pour autant à celles qui quittent le système de formation initiale à un niveau égal ou supérieur au baccalauréat d'être plus nombreuses que les autres. Il est vrai que les enfants d'ouvriers se singularisent par le fait de quitter majoritairement, quel que soit leur sexe, le système de formation initiale à des niveaux inférieurs au baccalauréat ; c'est le cas de 55% des jeunes femmes et 64% des jeunes gens. Cette donnée incite à porter attention à certaines cases de la table, en particulier celles qui manifestent une nette convergence entre un groupe social d'origine et un niveau de formation. Si les enfants d'agriculteurs quittent le plus souvent le système de formation initiale aux niveaux IV et V, ils n'en témoignent pas moins d'une prédilection pour les formations de niveau III. Mais bien plus nettement : les enfants d'ouvriers quittent le plus fréquemment le système de formation initiale au niveau V, soit après une formation professionnelle courte, alors que les enfants de cadres en sortent le plus souvent au niveau I/II, après une formation universitaire ou un cursus dans une grande école.

A calculer les chances des enfants de cadres relativement aux enfants d'ouvriers de quitter le système de formation initiale après une formation longue à l'université ou dans une grande école plutôt que de le quitter après une formation professionnelle courte, on obtient un rapport de 21 à 1 : les premiers ont, relativement aux seconds, environ vingt fois plus de chances d'entrer sur le marché du travail avec une formation au meilleur niveau plutôt qu'une formation professionnelle de base alors que les choses se renversent pour les seconds. Ce chiffre fait évidemment écho aux chances relatives, pour des enfants de cadres ou d'ouvriers, d'avoir accédé cinq après la fin de leurs études à l'une ou l'autre de ces positions (cf. ci-dessus, 2.2., 2^{ème} paragraphe) : la coïncidence ne permet pas, pour autant, de conclure que les différenciations produites par l'école épuisent l'explication des phénomènes de mobilité intergénérationnelle initiale. Il suffit, pour s'en convaincre, de relever ce paradoxe : les inégalités d'accès aux niveaux de formation les plus élevés sont encore plus importants entre filles de cadres et d'ouvriers qu'entre leurs fils alors que, nous l'avons vu, les inégalités d'accès aux emplois les plus prestigieux sont moindres entre les premières qu'entre les seconds. Au delà des inégalités d'accès aux différents niveaux de formation, il faut en effet prendre en compte les effets de l'accès à l'emploi : les situations des individus vis à vis de l'emploi ne sont pas, nous l'avons montré plus haut, les mêmes selon leur niveau de formation et leur sexe. Or le niveau de formation initiale détermine très nettement la position sociale de l'individu lorsqu'il est en emploi. Pour donner à voir la puissance de cet effet nous avons, toujours sur le principe des tables de mobilité, construit une table qui met en relation, quelle que soit l'origine sociale de l'individu, le niveau auquel il a quitté le système de formation initiale et la position sociale que lui confère son emploi en mars 1997 (cf. tableau 3). Plus de quatre individus sur cinq en position de cadre sont sortis de formation au niveau I/II et la plupart des sortants au niveau V sont employés ou ouvriers. Mais encore, à titre ou niveau de formation égal, les devenirs sociaux d'individus de sexe ou d'origines sociales différentes peuvent diverger considérablement. Pour reconstruire cette dernière étape du processus, nous avons croisé les positions sociales auxquelles des individus sortis de formation initiale à un même niveau avec leurs origines sociales et de leur sexe. Nous avons, en somme, construit une table de mobilité partielle, qui confronte en l'occurrence origine et destinée sociales des seuls individus ayant pu accéder au niveau de formation le plus élevé (cf. tableau 4).

Environ 90% des individus sortis de formation initiale au niveau I/II, en emploi en mars 1997, occupent des positions de cadre ou de profession intermédiaire. Cette proportion varie, certes, de 84 à 93% lorsque, tous sexes confondus, on passe des enfants d'agriculteurs aux enfants de cadres ; c'est pourtant sur le plan du partage entre ceux qui ont pu accéder à des emplois de

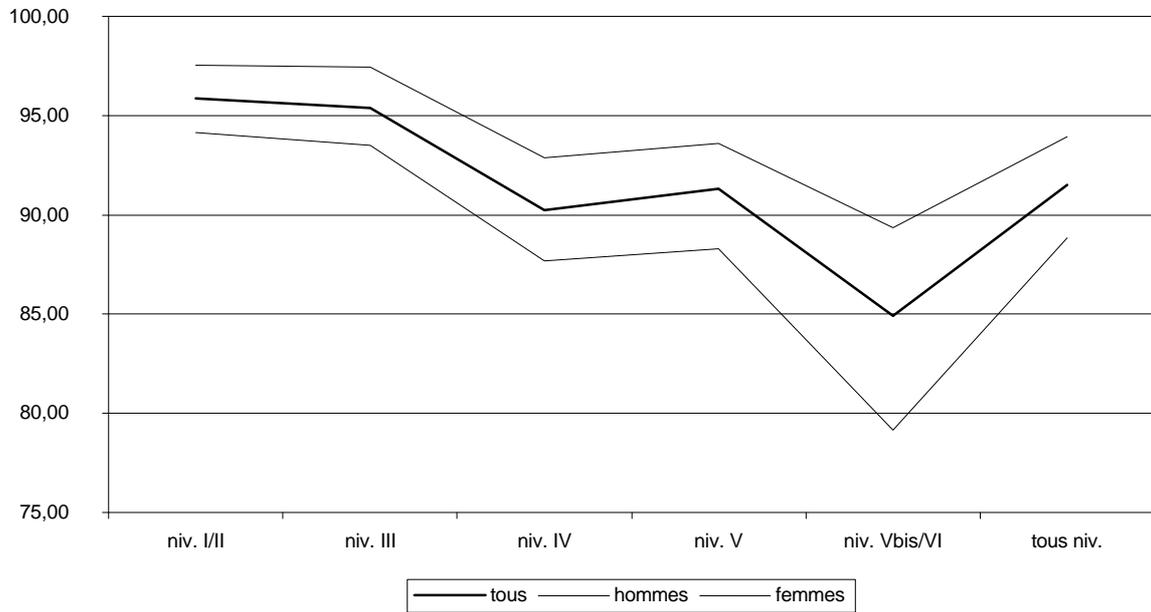
cadres et ceux qui se retrouvent dans des professions intermédiaires que les écarts sont les plus nets. Chez les enfants de cadres on trouve 3,8 fois plus de cadres que de professions intermédiaires ; ce rapport tombe à 2,5 chez les enfants d'ouvriers. Par rapport à un enfant d'ouvrier pourtant sorti de formation initiale au même niveau que lui, un enfant de cadre a 1,5 fois plus de chance d'occuper, cinq ans plus tard, un emploi de cadre plutôt qu'un emploi classé profession intermédiaire. Ce rapport grimpe à 1,9 chez les jeunes gens alors qu'il recule à 1.2 chez les jeunes femmes. Sans doute l'hétérogénéité du niveau de formation I/II est-il pour quelque chose dans ces disparités et des inégalités d'accès à ces diverses formations se mêlent-elles aux inégalités sur le marché du travail qui tiennent directement aux origines sociales. Reste qu'enfants de cadres et enfants d'ouvriers, même à formation équivalente, ne disposent pas des mêmes avantages sur le marché du travail : chez les sortants au plus haut niveau de formation, cet avantage va systématiquement aux enfants de cadres. Si fils et filles d'ouvriers ayant atteint le niveau de formation I/II ont les mêmes chances d'accéder à un emploi de cadre plutôt qu'à un emploi classé profession intermédiaire, ils sont devancés non seulement par les fils mais aussi par les filles de cadres. Celles-ci ont, par rapport aux fils d'ouvriers, 1,2 fois plus de chance d'avoir accédé à un emploi de cadre plutôt qu'à un emploi classé profession intermédiaire qu'eux. Ces écarts sont certes faibles : ils n'en témoignent pas moins de la persistance d'effets sociaux qui vont à l'encontre d'une égalité des chances sur le marché du travail entre individus également dotés du point de vue de la formation initiale.

* * *

De la description de la mobilité intergénérationnelle initiale que nous venons d'esquisser, il ressort l'importance décisive du niveau de formation initiale atteint par l'individu : l'accès aux différentes positions sociales dépend largement du niveau de formation et la forte corrélation, pour les emplois salariés du moins, entre échelle des emplois et hiérarchie des formations est toujours vérifiée. Origine sociale et sexe des individus ne cessent pourtant d'infléchir cet effet massif du niveau de formation. Il apparaît tout d'abord que les jeunes femmes, quelle que soit leur origine sociale, tirent généralement un meilleur profit du système de formation initiale ; l'avantage relatif qu'elles y acquièrent se dilue toutefois à l'entrée dans la vie active et elles occupent moins fréquemment que leurs camarades de sexe masculin les emplois les plus prestigieux. Quant à l'origine sociale, elle intervient à deux endroits : à niveau de formation égal pourtant, tous les individus n'atteignent pas les mêmes positions sociales. Le désavantage des enfants issus des catégories sociales inférieures est patent, les chances des enfants d'ouvriers de tirer le meilleur profit de leur formation initiale se révélant moindres que celles d'enfants de cadres, par exemple. Mais c'est bien avant l'entrée dans la vie active, là où se joue l'accès aux différents niveaux de formation que l'origine sociale intervient le plus nettement et produit les inégalités les plus flagrantes : le système de formation favorise toujours l'accès des enfants issus des catégories supérieures du salariat, au détriment des enfants issus des autres milieux, des catégories ouvrières en particulier. La sensibilité du système de formation initiale aux origines sociales des individus ne laisse pas, toutefois, d'interroger : après un demi siècle de réformes successives manifestement tendues vers la démocratisation de l'école et l'instauration de l'égalité des chances pour tous, la question subsiste. Quoi qu'il en soit, l'analyse de la mobilité intergénérationnelle initiale permet de mesurer le poids conservé par l'école dans les processus de renouvellement des générations : la permanence des effets qu'elle produit tend à confirmer, au delà de son rôle d'instance d'orientation - et pour passer d'une expression de Pitirim Sorokin à une autre de Pierre Bourdieu -, celui d'instance de reproduction d'un ordre social donné. Quand elle n'induit pas, malgré elle, des phénomènes d'exclusion de l'emploi de ceux qui en sortent insuffisamment dotés en termes de formation initiale.

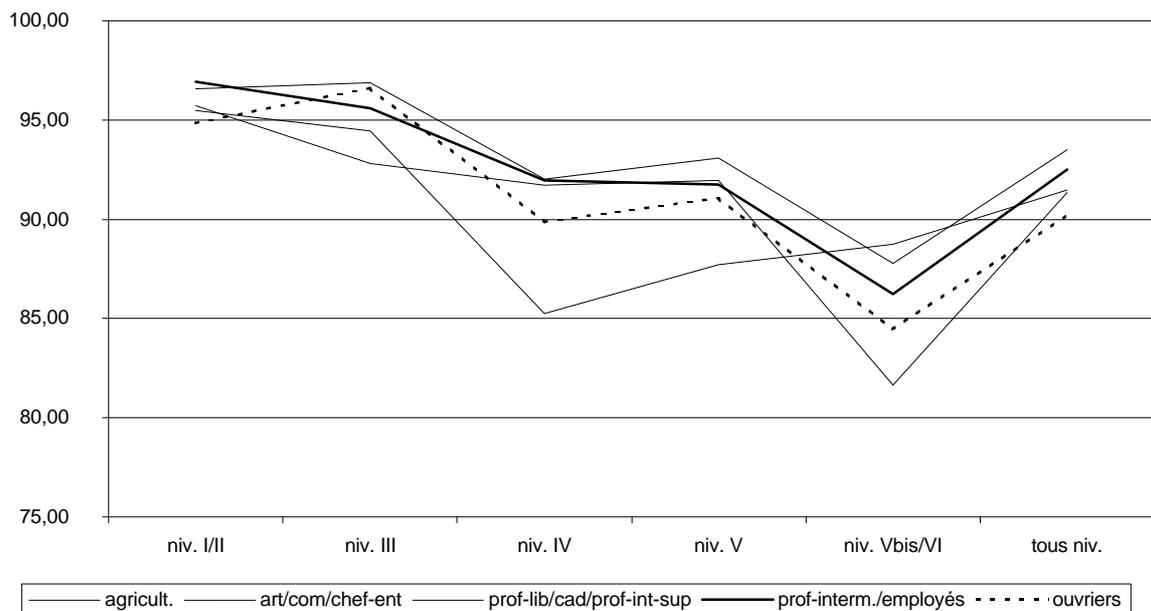
Graphique 1

Génération 92, situation en mars 1997 :
proportion d'actifs, selon le sexe et le niveau de formation.



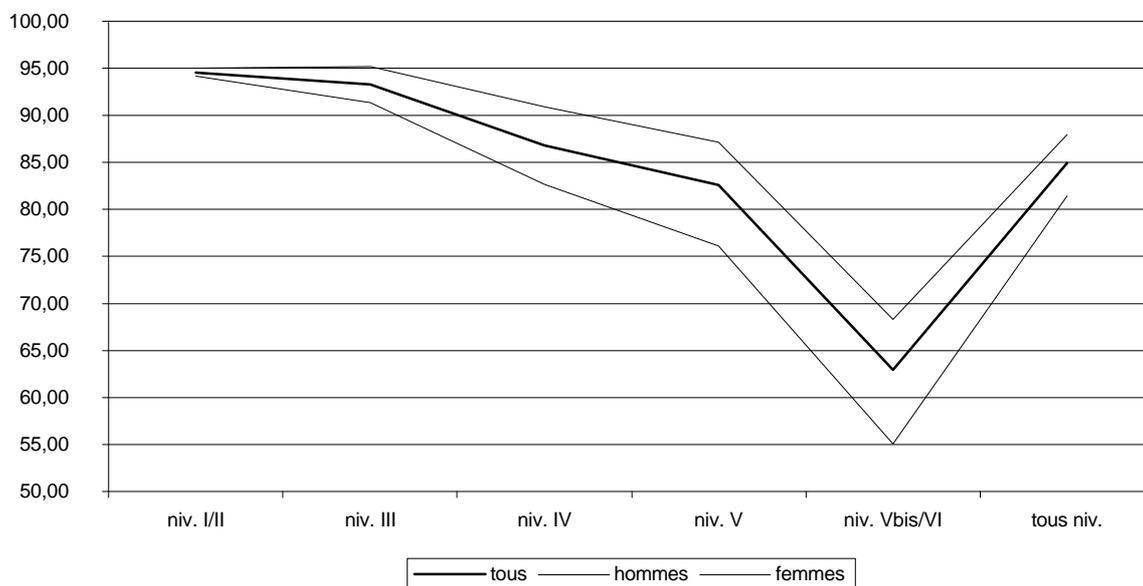
Graphique 2

Génération 92, situation en mars 1997 ;
proportion d'actifs, selon l'origine sociale et le niveau de formation



Graphique 3

Génération 92, situation en mars 1997 :
proportion d'individus en emploi parmi les actifs,
selon le sexe et le niveau de formation



Graphique 4

Génération 92, situation en mars 1997 : proportion d'individus en emploi parmi les actifs, selon
l'origine sociale et le niveau de formation

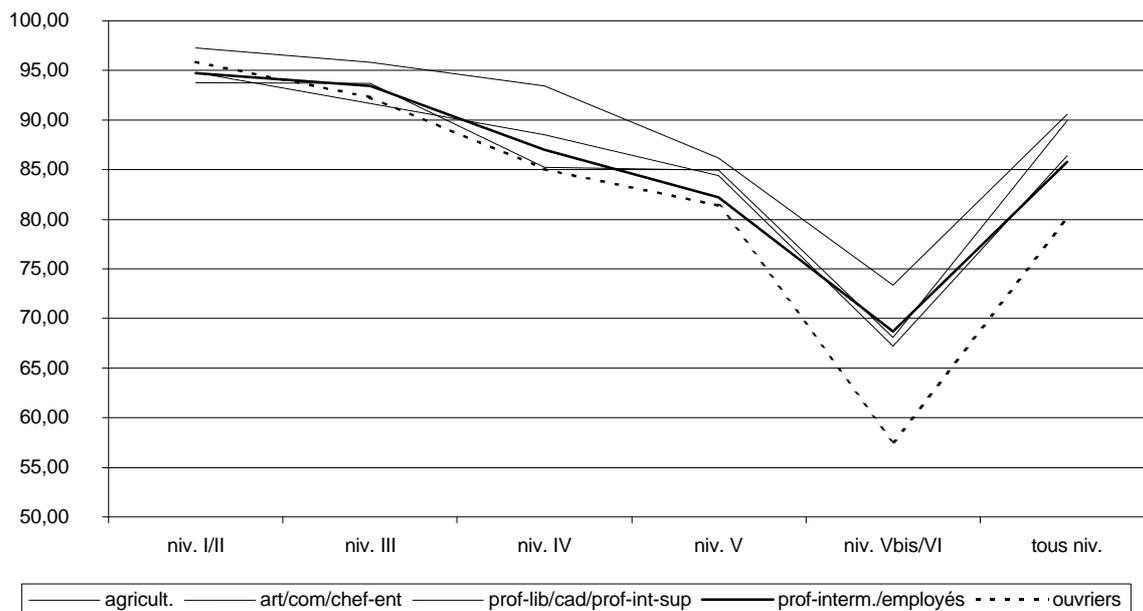


tableau 1

Positions sociales des enfants en emploi en mars 1997 rapportées à celles des pères en 1992

Ensemble

catégorie sociale d'appartenance du père en 1992	catégorie sociale d'appartenance de l'enquêté en mars 1997										ensemble	eff.			
	agricult.		art/com/chef-ent		prof-lib/cad/prof-int-sup		prof-interm.		employés				ouvriers		
agricult.	85	15	5	1	5	10	6	15	6	25	8	33	7	100	26221
art/com/chef-ent	2	0	35	5	11	14	14	21	12	32	12	28	13	100	46318
prof-lib/cad/prof-int-sup	3	0	20	2	42	39	24	26	12	22	7	12	18	100	64760
prof-interm. et employés	5	0	22	1	28	14	35	21	37	37	28	26	32	100	117706
ouvriers	6	0	18	1	14	7	22	14	33	35	45	43	31	100	114017
ensemble	100	1	100	2	100	16	100	19	100	32	100	30	100	100	369022
effectif	4713		5985		59371		70872		118628		109453		369022		

Fils

catégorie sociale d'appartenance du père en 1992	catégorie sociale d'appartenance de l'enquêté en mars 1997										ensemble	eff.			
	agricult.		art/com/chef-ent		prof-lib/cad/prof-int-sup		prof-interm.		employés				ouvriers		
agricult.	88	25	5	1	3	7	5	13	3	7	8	46	7	100	14796
art/com/chef-ent	2	0	39	6	11	14	13	19	13	17	12	43	13	100	25975
prof-lib/cad/prof-int-sup	2	0	20	2	45	40	24	25	16	14	8	18	18	100	37172
prof-interm. et employés	5	0	22	1	28	14	37	22	41	22	28	40	31	100	64133
ouvriers	4	0	15	1	13	7	22	14	27	14	44	64	31	100	63086
ensemble	100	2	100	2	100	16	100	19	100	16	100	44	100	100	205162
effectif	4218		4003		33173		39250		33672		90846		205162		

Filles

catégorie sociale d'appartenance du père en 1992	catégorie sociale d'appartenance de l'enquêtée en mars 1997										ensemble	eff.			
	agricult.		art/com/chef-ent		prof-lib/cad/prof-int-sup		prof-interm.		employées				ouvrières		
agricult.	64	3	6	1	6	14	6	17	7	49	10	16	7	100	11425
art/com/chef-ent	-	-	28	3	11	14	15	23	12	51	10	9	12	100	20343
prof-lib/cad/prof-int-sup	7	0	19	1	39	37	23	27	10	32	4	3	17	100	27588
prof-interm. et employées	11	0	24	1	29	14	33	20	35	56	28	10	33	100	53573
ouvrières	19	0	23	1	14	7	23	14	36	60	49	18	31	100	50931
ensemble	100	0	100	1	100	16	100	19	100	52	100	11	100	100	163860
effectif	495		1982		26198		31622		84956		18607		163860		

note : dans chaque case, en bas à gauche : % col., en haut à droite : % ligne

Source : Céreq/Oneva

tableau 2

Niveau de formation des enquêtés rapporté à la position sociale du père

Ensemble

catégorie sociale d'appartenance du père en 1992	niveau de formation atteint par les enquêtés en 1992					ensemble	eff.						
	niv. I/II	niv. III	niv. IV	niv. V	niv. Vbis/VI								
agricult.	5	12	10	20	7	29	7	31	4	8	7	100	31577
art/com/chef-ent	12	16	12	13	13	28	13	31	12	12	12	100	59888
prof-lib/cad/prof-int-sup	43	42	20	16	16	26	7	12	4	3	16	100	79330
prof-interm. et employés	27	14	36	15	34	29	31	30	28	11	31	100	151308
ouvriers	13	6	23	9	31	25	44	40	53	20	33	100	162205
ensemble	100	16	100	13	100	27	100	31	100	13	100	100	484308
effectif	78517		65205		130395		149562		60629		484308		

Fils

catégorie sociale d'appartenance du père en 1992	niveau de formation atteint par les fils en 1992					ensemble	eff.						
	niv. I/II	niv. III	niv. IV	niv. V	niv. Vbis/VI								
agricult.	4	9	10	18	8	30	7	33	5	10	7	100	16976
art/com/chef-ent	11	14	12	12	13	26	13	35	12	13	12	100	31684
prof-lib/cad/prof-int-sup	45	41	19	14	19	27	8	15	5	4	17	100	43909
prof-interm. et employés	27	14	37	15	33	26	30	32	30	13	31	100	79218
ouvriers	13	6	22	8	27	21	43	44	48	20	32	100	82382
ensemble	100	16	100	12	100	25	100	34	100	13	100	100	254169
effectif	39820		31335		63625		85172		34217		254169		

Filles

catégorie sociale d'appartenance du père en 1992	niveau de formation atteint par les filles en 1992					ensemble	eff.						
	niv. I/II	niv. III	niv. IV	niv. V	niv. Vbis/VI								
agricult.	6	16	9	22	6	28	6	28	4	6	6	100	14601
art/com/chef-ent	13	17	12	15	12	30	12	27	11	11	12	100	28204
prof-lib/cad/prof-int-sup	41	44	20	19	14	26	5	10	2	1	15	100	35421
prof-interm. et employés	27	15	35	16	34	32	32	29	25	9	31	100	72090
ouvriers	14	7	24	10	34	28	44	36	58	19	35	100	79823
ensemble	100	17	100	15	100	29	100	28	100	11	100	100	230139
effectif	38697		33870		66770		64390		26412		230139		

note : dans chaque case, en bas à gauche : % col., en haut à droite : % ligne

Source : Céreq/Oneva

tableau 3

Positions sociales des enfants en emploi en mars 1997 rapportées à leur niveau de formation

Ensemble

niveau de formation atteint à la sortie de l'école	catégorie sociale d'appartenance de l'enquêté en mars 1997						ensemble	eff.
	agricult.	art/com/chef-ent	prof-lib/cad/prof-int-sup	prof-interm.	employés	ouvriers		
niv. I/II	4 0	15 1	82 68	22 22	4 7	1 1	19 100	70933
niv. III	18 1	14 1	10 11	36 44	16 33	5 9	16 100	57525
niv. IV	44 2	26 2	6 3	30 21	38 45	25 27	27 100	100515
niv. V	29 1	37 2	2 1	11 7	33 36	53 53	30 100	109260
niv. Vbis/VI	5 1	9 2	0 1	2 4	8 31	17 61	8 100	30789
ensemble	100 1	100 2	100 16	100 19	100 32	100 30	100 100	369022
effectif	4713	5985	59371	70872	118628	109453	369022	

Fils

niveau de formation atteint à la sortie de l'école	catégorie sociale d'appartenance de l'enquêté en mars 1997						ensemble	eff.
	agricult.	art/com/chef-ent	prof-lib/cad/prof-int-sup	prof-interm.	employés	ouvriers		
niv. I/II	4 1	14 2	80 72	19 20	6 5	0 1	18 100	36827
niv. III	16 2	15 2	11 12	38 51	15 18	4 14	14 100	28860
niv. IV	47 4	30 2	7 4	30 22	41 26	24 41	26 100	52877
niv. V	27 2	30 2	2 1	12 7	30 15	54 74	33 100	66935
niv. Vbis/VI	6 1	10 2	1 1	2 3	9 15	17 78	10 100	19663
ensemble	100 2	100 2	100 16	100 19	100 16	100 44	100 100	205162
effectif	4218	4003	33173	39250	33672	90846	205162	

Filles

niveau de formation atteint à la sortie de l'école	catégorie sociale d'appartenance de l'enquêtée en mars 1997						ensemble	eff.
	agricult.	art/com/chef-ent	prof-lib/cad/prof-int-sup	prof-interm.	employées	ouvrières		
niv. I/II	3 0	16 1	84 65	26 24	4 10	1 1	21 100	34106
niv. III	40 1	11 1	10 9	34 37	16 49	6 4	17 100	28665
niv. IV	13 0	16 1	5 3	30 20	37 66	29 11	29 100	47638
niv. V	44 1	49 2	1 0	9 7	35 70	46 20	26 100	42325
niv. Vbis/VI	- -	7 1	0 0	2 6	8 61	19 32	7 100	11126
ensemble	100 0	100 1	100 16	100 19	100 52	100 11	100 100	163860
effectif	495	1982	26198	31622	84956	18607	163860	

note : dans chaque case, en bas à gauche : % col., en haut à droite : % ligne

Source : Céreq/Oneva

tableau 4

Positions sociales des individus sortis de formation initiale au niveau I/II, en emploi en mars 1997, rapportées à celles des pères en 1992

Ensemble														
catégorie sociale d'appartenance du père en 1992	catégorie sociale d'appartenance de l'enquêté en mars 1997													
	agricult.*	art/com/chef-ent*		prof-lib/cad/prof-int-sup		prof-interm.		employés		ouvriers*				
agricult.	94	5	3	1	65	5	19	4	7	15	3	5	100	eff.
art/com/chef-ent	-	-	29	3	11	63	14	24	13	8	13	1	12	100
prof-lib/cad/prof-int-sup	6	0	50	1	45	74	38	20	27	5	29	1	42	100
prof-interm. et employés	-	-	10	0	27	66	28	22	37	10	31	1	27	100
ouvriers	-	-	8	1	12	63	16	25	18	10	13	1	13	100
ensemble	100	0	100	1	100	68	100	22	100	7	100	1	100	100
effectif	205		888		48558		15367		5309		606		70933	

Fils														
catégorie sociale d'appartenance du père en 1992	catégorie sociale d'appartenance de l'enquêté en mars 1997													
	agricult.*	art/com/chef-ent*		prof-lib/cad/prof-int-sup		prof-interm.		employés		ouvriers*				
agricult.	94	12	-	-	60	3	21	4	1	18	5	4	100	eff.
art/com/chef-ent	-	-	29	4	11	69	11	19	17	8	-	-	11	100
prof-lib/cad/prof-int-sup	6	0	52	2	48	78	37	17	25	3	27	1	45	100
prof-interm. et employés	-	-	13	1	26	68	30	22	41	8	38	2	27	100
ouvriers	-	-	6	1	12	65	17	26	17	7	18	2	13	100
ensemble	100	1	100	2	100	72	100	20	100	5	100	1	100	100
effectif	189		564		26466		7282		1894		432		36827	

Filles															
catégorie sociale d'appartenance du père en 1992	catégorie sociale d'appartenance de l'enquêtée en mars 1997														
	agricult.*	art/com/chef-ent*		prof-lib/cad/prof-int-sup		prof-interm.		employées		ouvrières*					
agricult.	100	1	7	1	7	69	5	18	7	11	7	1	6	100	eff.
art/com/chef-ent	-	-	30	2	11	57	16	30	11	9	44	2	13	100	
prof-lib/cad/prof-int-sup	-	-	45	1	42	68	39	23	28	7	34	0	40	100	
prof-interm. et employées	-	-	6	0	28	64	27	23	35	12	14	0	28	100	
ouvrières	-	-	12	1	13	61	14	24	19	14	-	-	14	100	
ensemble	100	0	100	1	100	65	100	24	100	10	100	1	100	100	
effectif	16		324		22092		8085		3415		174		34106		

note : dans chaque case, en bas à gauche : % col., en haut à droite : % ligne

* attention : les effectifs dans ces colonnes sont trop faibles pour autoriser une interprétation

Source : Céreq/Oneva

Bibliographie

- Bourdieu P. et Passeron J-C. (1970), *La reproduction*, Paris, Editions de Minuit.
- Dirn L. (1998), *La société française en tendances, 1975-1995*, Paris, Puf, coll. Sociologie d'aujourd'hui.
- Eckert H. (2001-a), Sur le devenir ouvrier : entre mobilité et reproduction sociales, Marseille, Céreq, *Notes de travail - Génération 92*, n°11, février 2001.
- Eckert H. (2001-b), Analyser les mouvements d'accès et de retrait de l'emploi au cours de la période d'insertion professionnelle, in *Formation/Emploi*, n°73, janvier-mars 2001.
- Merllié D. (1994), *Les enquêtes de mobilité sociale*, Paris, Puf, coll. Le sociologue.
- Merllié D. et Prévot J. (1991), *La mobilité sociale*, Paris, La Découverte, coll. Repères.
- Sorokin P-A. (1959), *Social and cultural mobility*, New York.
- Terrail J-P. (1995), *La dynamique des générations, activité individuelle et changement social (1968/1993)*, Paris, L'Harmattan, coll. Logiques sociales.
- Vallet L-A. (1999), Quarante années de mobilité sociale en France, l'évolution de la fluidité sociale à la lumière de modèles récents, in *Revue française de sociologie*, XL-1, janvier-mars 1999.